



Retraites - Négociations métallurgie

Les enjeux de la rentrée sociale

Votre avenir, vous le voyez comment ? Accepter que vos droits se réduisent comme peau de chagrin tout en travaillant jusqu'à 67 ans ? Les travailleurs doivent-ils continuer à se sacrifier pour la prospérité des marchés financiers ? Ces questions méritent une réponse collective, qui plus est, au vu des derniers résultats financiers des grands groupes.

Les dividendes mondiaux n'en finissent pas de grimper. Ils atteignent, au deuxième trimestre de cette année, 513,8 milliards de dollars (462,93 milliards d'euros) pour les 1 200 plus grandes entreprises mondiales, selon une étude menée par le fonds de gestion Janus Henderson Investors. La France reste championne d'Europe avec 51 milliards de dollars.

Alors, stop ou encore ? Encore des sacrifices pour les salariés et la suraccumulation de capital pour les gros actionnaires ou doit-on rompre avec cette logique pour le bien de tous ? Tels sont les enjeux de cette rentrée à l'échelle de notre branche avec les négociations en cours avec l'UIMM ou au niveau national avec le projet de réforme des retraites et de l'assurance-chômage.

Le projet de réforme des retraites

Outre la réforme de l'assurance chômage qui restreint l'indemnisation pour les salariés précaires mais aussi pour les cadres, le projet de réforme des retraites est également sur la table pour le dernier trimestre 2019.

Concernant l'avenir de notre système de retraite, les annonces du rapporteur, Jean-Paul Delevoye ne font que confirmer les craintes suite aux déclarations du président Macron.

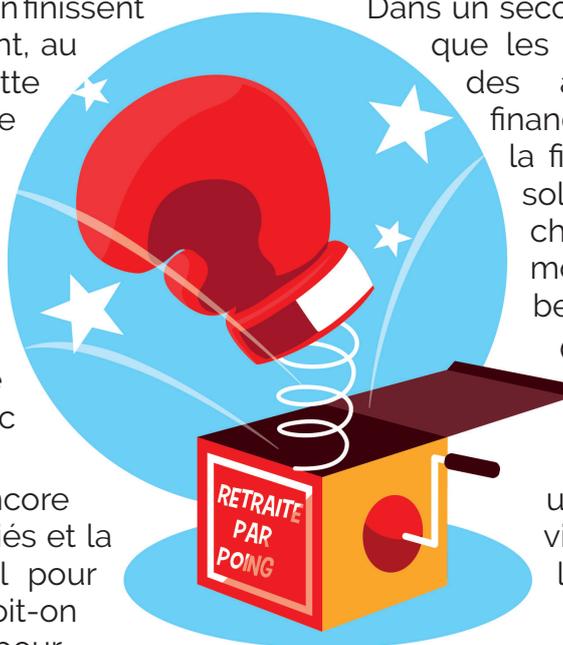
Le projet se résume en une casse structurelle de notre système, pour concéder la manne financière des cotisations aux grandes banques. **La première conséquence sera un effondrement du niveau des retraites.**

Dans un second temps, il y a fort à parier que les salariés se tourneront vers des assurances privées pour financer leur retraite. C'est donc la fin programmée du système solidaire par répartition où chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins.

C'est parce que le système de retraite par capitalisation n'est ni une solution individuelle, ni une solution économique viable qu'il faut développer le système par répartition à la française. D'autant que ce dernier, ne peut être en

faillite contrairement aux fonds de pensions. Bien entendu, notre système actuel mérite d'être amélioré. **Pour cela, la CGT a travaillé plusieurs pistes pour améliorer les droits à la retraite et les financer** (retraite à 60 ans, niveau de pension au moins à 75% du revenu net d'activité en fin de carrière complète, mettre les revenus financiers des entreprises à contribution...)

C'est dans ce contexte que la CGT appelle à une journée de grèves et mobilisations le 24 septembre prochain sur l'ensemble du territoire. La CGT métallurgie s'inscrit pleinement dans cet appel.



Droits des salariés dans la branche

Les négociations avec l'UIMM entrent dans leur 4^e année. Tous les sujets contenus dans nos conventions collectives et accords nationaux sont ou vont être mis sur la table des discussions. Courant 2020, après les avoir tous débattus, tous les projets d'accords seront remis sur la table pour une dernière lecture avant signature.

L'urgence n'est plus dans l'attente de voir ce qui va en ressortir mais dans l'accélération de la construction du rapport de forces. Si tel n'était pas le cas, il serait à craindre que l'UIMM trouve des signataires pour la mise en œuvre de ses prétentions :

- Casse des classifications : plus d'évolution automatique de carrière, ni de reconnaissance des diplômes et de l'expérience,
- Classification selon le poste occupé : fin du salaire garanti,
- Disparition du statut cadre et des droits attachés,
- Explosion des heures supplémentaires et de la précarisation,
- Disparition de la prime d'ancienneté,...

A cela se rajoute la poursuite de la casse de l'industrie en France et une pression forte sur les salaires.

Pour en savoir plus, retrouvez sur le site de la fédération (www.ftm-cgt.fr/négociations) toutes les publications concernant ces négociations.



S'emparer des enjeux pour riposter

La première négociation de rentrée est prévue le **6 septembre**. C'est dans les entreprises et les territoires, un premier rendez-vous pour débattre avec votre syndicat CGT des enjeux de négociations avec l'UIMM et des propositions CGT à enrichir.

Cette initiative est la première pierre de la construction de mobilisations organisées chaque **vendredi de négociation** (tous les 15 jours) pour **construire la riposte et le rapport de forces** partout dans les territoires et les entreprises de la métallurgie en vue de la **manifestation nationale à Paris, devant le siège de l'UIMM, le 6 décembre**.

Décidons de notre avenir

Si le projet des retraites est encore un signe de complaisances serviles à l'égard du grand capital, ce qui peut être nouveau, c'est la traduction dans les actes du mécontentement, de l'exaspération du monde du travail. Une traduction à la hauteur des enjeux que la CGT s'emploie à faire émerger, plus que jamais, **pour permettre aux travailleurs d'intervenir dans leurs entreprises pour défendre et obtenir des droits améliorant immédiatement leur quotidien** mais aussi dans la société, avec toutes les autres professions pour un avenir commun meilleur.

RENDEZ-VOUS

- **6 septembre**
dans votre entreprise et territoire

- **24 septembre**, la CGT métallurgie appelle à mettre en débat avec les salariés la grève et à participer aux manifestations pour dire non au recul que prépare le gouvernement et aux prétentions patronales et dire oui à des projets novateurs, progressistes et solidaires.



BULLETIN
D'ADHÉSION

Je souhaite Prendre contact Me syndiquer
Nom _____ Prénom _____
Adresse _____
Tél. _____ Entreprise _____
Email _____

A remettre à un syndiqué CGT de votre entreprise ou à envoyer à :
FTM-CGT - Espace Vie syndicale, Case 433, 263, rue de Paris, 93514 Montreuil cedex - vie.syndicale@ftm-cgt.fr